LE JOURNAL DES DEBATS

LEGISLATIFS ET LITTERAIRES DU CANADA.

"MIHI A SPE', METU. PARTIBUS REIPUBIC & ANIMUS LIBER EST."-Ealluste. Catil.

Vol. I.

TORONTO, MERCREDI, 21 AVRIL, 1858.

No. 31

DES ANNONCES DU GOUVERNEMENT.

Pour aujourd'hui nous nous abstiendrons de développer la théorie des annonces, nous contentant de demander si le but, le seul but de l'annonce n'est pas d'apprendre une certaine nouvelle au plus grand nombre possible de personnes d'une certaine classe? Poser cette question, c'est la résoudre. Par exemple, le gros négociant qui a de la melasse à vendre, le fera annoncer dans le journal le plus répandu parmi les marchands; tandis que le modeste maître d'école, en quête d'une place, passera sans s'arrêter devant le burcau de ce journal, pour aller plus loin porter sa petite annonce à quelque scuille religieuse ou spécialement consacrée à l'enseignement.

A moins que les sommes considérables payées chaque anuée par le peuple pour la publication de quelques aunonces, ne soient que des récompenses, assez honnêtement déguisées, ac-cordées par les administrateurs du jour à ceux d'entre les journalistes qui les ont bien humblement servis, nous devons croire que lorsqu'un chef de Département a une aunonce à faire pub. lier, il choisit les journaux qui sont les plus répandus dans la classe des citoyens que cette annonce concerne plus spéciale-

S'il · n est ainsi, il s'est fait d'étranges bévues involontaires; et sans passer aujourd'hui en revue les journaux sur lesquels les membres du cabinet répandent des annonces comme si c'étaient des faveurs, nous nous contenterons de dire que grand nombre de ces annonces et des plus chères, ont été insérées dans des journaux dont le chiffre des lecteurs est houteusement insignifiant et où il a été impossible qu'elles puissent avoir

été dénichées par une seule des personnes qu'elles concernaient. Au Canada, où taut de choses vont de travers—à notre insu pourtant, parce que nous méprisors généralement tout ce qui n'est pas canadien et que des hypocrites interessés nous répètent que notre gouvernement est le chef-d'œuvre des gouvernements on trouvera peut-être que nous sommes bien naîf de demander qu'un ministre qui a, par exemple, à faire annoncer la vente d'une terre de la Couronne, envoie cette annonce à un journal ennemi et la refuse à une feuille qui l'a poussé jusqu'au ministère.

Naïf? nullement; c'est ainsi que cela se fait chez les Yankees, qui, en l'avouera, sont loin d'être naîfs. Il est vrai qu'ils ont plus de bon sens, d'honnêteté, de sierté et de patriotisme que quelques personnes qui passent leurs temps à les dénigrer bêtement, au lieu de chercher à résormer les vices de leur propre gouvernement.

Si un Yankee de New-York veut faire annoncer la vente d'une belle maison située dans la 5e avenue, il ne se dira pas : " je déteste MM. Greeley, de la Tribune; Webb, de l'Enquirer et Raymond, du Times; je méprise Bennett, du Herald et je hais les principes politiques de M. Brooks, de l'Express et de M. Bryant, du Post; mais M. Fuller, du Mirror est un gentil garçon, et je suis lié d'a : itié avec Becch, du Sun. Je vais donc envoyer mon annone à ces deux journaux seulement. Il est vrai que le Mirror n'a que 400 abounés et que le Sun n'est lu que par les

manœuvres et les cuisinières; muis n'importe."
Un Yankee ne raisonnerait pas ainsi, ni un Canadien non plus; et, quelle que sût l'aversion du premier pour M. Bennett, il faveurs du gouvernement. De nos jours, les ministres méprisent ferait publier son annonce par le Herald, parce que dans ce journalistes ministériels et haissent ceux de l'opposition. Il est triste de voir les publicistes, qui en Europe sont à la tent des immeubles dans New-York. S'il en agissait autrement, tête de la société et les amis des princes, considérés, dans cette

il ferait d'abord inutilement des frais d'annonce et, en second lieu, il s'exposerait à ne trouver aucun acheteur pour sa maison. Eh! bien, ce qu'un particulier ne songe pas à faire avec son propre argent et ses propres immeubles ou marchandises, il n'ose pas le faire non plus avec l'argent du peuple et les propriétés nationales, ou bien, s'il l'ose, le peuple trouve vite le moyen de l'en empêcher.

Pour ne citer qu'un exemple: le Sun de New-York était chargé autrefois de publier la liste des lettres qui n'avaient pas été réclanées à la poste; parce que, bien que ce journal fût peu répandu au dehors, il comptait dans les limites de la municipalité plus d'abonnés que n'importe quelle autre femile new-

Mais en 1854, le propriétaire du Herald ayant prouvé que le chiffre de ses abonnés dépassait celui des lecteurs du Sun, supplanta ce dernier, quoiqu'il fit à cette époque une guerre acharnée au gouvernement et au maître-de-poste de New-York, qui étaient défendus bravement par le Sun.

A New-York, personne ne s'en étonna, car un fonctionnaire yankee n'est pas un despote; mais ici les bons Provinciaux leveraient les bras au ciel d'étonnement, si M. Cayley, ayant quelque chose d'important à faire savoir aux habitants du comté d'York, avait recours au Globe, au lieu de jeter son annonce en pâture au réducteur du Times, qui n'a pas 300 abonnés dans le monde entier.

Comme nous ne voulons pas consacrer un long article à cette question, nous allons énumérer rapidement les principales raisons qui nous ont poussé à écrire ces lignes :

I. Notre trésor est épuisé plutôt par un chiffre énorme de petites depenses que par les grandes; il faut donc que la réforme descende jusqu'aux détails les plus mesquins. Les annonces, par exemple, publiées dans les journaux très-répandus, au lieu d'être jetées à une foule de pauvres petits journaux affamés, auraient coûté moins cher.

II. Tout en étant moins chères, elles auraient mieux rempli le but d'une annonce, qui est de faire savoir une chose au plus grand nombre.

III. En même temps, chacun n'eût eu que ce qu'il méritait. Les journalistes ardents, énergiques, laborieux, qui n'éparguent aucune depense pour devenir populaires, auraient compris qu'en recevant ces annonces ils n'avaient que ce qu'ils méritaient; quant à leurs rivaux, il leur aurait suffi de jeter un coup-d'œil sur leurs petites listes d'abonnés, pour s'avouer qu'ils n'avaient aucun droit aux faveurs du gouvernement, et pour se consoler.

IV. De cette manière, la presse serait plus respectable et plus respectée. On ne verrait pas des journalistes, qui trainent une misérable existence, se faire les chats, non de quelques ministres, mais des ministères, afin d'avoir le monopole des annonces. Ces marchands de phrases fermeraient boutique, s'ils ne pouvaient pas vivre sans ces faveurs avilissantes. On ne verrait plus des ministres payer les désenseurs de leurs actes politiques, avec l'argent du trésor. On ne verrait plus de journa-listes consciencieux, accusés de s'être vendus pour quelques annonces, s'ils sont ministériels; ou-s'ils vont dans l'opposition soupçonnés de s'y être jetés, afin d'extorquer de nouvelles faveurs du gouvernement. De nos jours, les ministres méprisent